

Commissaires aux comptes :

Sabrina BADUEL GINIOUX
sbaduel@innoliance.fr
1100085968

Catherine DELPUECH-GALERY
cdelpuech@innoliance.fr
81000190

Christophe BERTRAND
cbertrand@innoliance.fr
1100018872

Collaboratrices audit :

Catherine BERTRAND
Claire GINEZ

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale annuelle du 13 Mai 2015

Exercice : du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

Cabinet

BOUSQUET & Associés

INNOLIANCÉ
PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

3, rue du 11 Novembre

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €

RCS d'Aurillac 343998530000 53

APE 6420Z



Cabinet BOUSQUET & Associés : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom
N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr
Membre du groupement France Défi

Commissaires aux comptes :

Sabrina BADUEL GINIOUX

sbaduel@innoliance.fr

1100088968

Catherine DELPUECH-GALERY

cdelpuech@innoliance.fr

81000190

Christophe BERTRAND

cbertrand@innoliance.fr

1100016872

Collaboratrices audit :

Catherine BERTRAND


Claire GINEZ

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale annuelle du 13 Mai 2015

Exercice : du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

Cabinet

BOUSQUET & Associés

INNOLIANCE
PARTENAIRE DE PROXIMITE

3, rue du 11 Novembre

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €

RCS d'Aurillac 343998530000 53

APE 6420Z



Cabinet BOUSQUET & Associés : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr

Membre du groupement France Défi

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2014

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 29 Avril 2015. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la correcte utilisation des subventions publiques reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 29 Avril 2015

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés


Christophe BERTRAND
Commissaire aux comptes associé

1

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>Service de Remplacement Cantal</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>26 rue du 139è RI</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>420408486</u>		Code APE <u></u>				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2014</u>				
		N-1 <u>31/12/2013</u>				
		Brut <u>1</u>				
		Amortissements, provisions <u>2</u>				
		Net <u>3</u>				
		Net <u>4</u>				
Capital souscrit non appelé (1) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC			
		Frais de recherche et développement * AD	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 209,24	402,78	
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	3 850,47	5 483,16	
Immobilisations en cours AV		AW				
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV				
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG	473,00	473,00		
	Autres immobilisations financières* BH	BI				
TOTAL (I) BJ		11 418,65	5 059,71	6 358,94	6 774,51	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 304,10	237 991,03	191 696,42
		Autres créances (3) BZ	CA		95 498,42	203 083,32
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : CD	CE	819,00	819,00	819,00
Disponibilités CF		CG	414 611,43	414 611,43	326 948,55	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI			3 778,80	
TOTAL (II) CJ		CK	750 223,98	1 304,10	748 919,88	726 326,09
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III) CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV) CM					
	Ecarts de conversion actif* (V) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V) CO		761 642,63	6 363,81	755 278,82	733 100,60
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

GRUPE INNOLIANCE

Cabinet BOUSQUET & Associés
 Expertise comptable - Audit - Conseil
 3, rue du 11 Novembre - 03000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
 E-mail : accueil@innoliance.fr

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		Service de Remplacement Cantal		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants* EJ)	DG	199 661,67	199 661,67
	Report à nouveau	DH	360 992,40	280 787,50
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 909,22	80 204,90
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	593 563,29	560 654,07
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		123,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 482,29	54 823,47
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 719,32	107 017,21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	9 501,92	10 470,85	
Compte régul. Produits constatés d'avance (5)	EB	12,00	12,00	
TOTAL (IV)	EC	161 715,53	172 446,53	
Écarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	755 278,82	733 100,60	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

GRUPE INNOLIANE
Cabinet BOUSQUET & associés
 Expertise comptable - Audit - Conseil
 3, rue du 11 Novembre - 12000 AURILLAC
 Tél : 04 71 64 94 94 - Fax : 04 71 64 18 65
 E-mail : accueil@innoliane.fr

③

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Service de Remplacement Cantal

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France 1		Exportation et livraisons intracommunautaires 2		Total 3	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	24 717,60	FB	FC	24 717,60	22 560,69	
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
			services*	FG	1 016 404,45	FH	FI	1 016 404,45
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 041 122,05	FK	FL	1 041 122,05	972 671,87	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	206 031,50	207 265,50	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	8 316,00	9 036,02	
	Autres produits (1) (11)				FQ	301,98	1 428,08	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 255 771,53	1 190 401,47
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	175 483,53	161 092,69	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	37 914,95	47 290,63	
	Salaires et traitements*				FY	774 164,47	717 922,34	
	Charges sociales (10)				FZ	227 905,13	208 461,45	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	3 291,24	980,31	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC		2 116,15	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges				GE	6 419,81	15 508,13	
Total des charges d'exploitation (3) (II)					GF	1 225 179,13	1 153 371,70	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	30 592,40	37 029,77	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 842,37	4 172,85	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	3 842,37	4 172,85	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 842,37	4 172,85	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	34 434,77	41 202,62	

GROUPE INNOLIANCE

Cabinet BOUSQUET & Associés

Expertise comptable - Audit - Conseil
3, rue du 11 Novembre - 15000 AURILLIAC

Tél. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 68 85

E-mail : accueil@innoliance.fr
(IV)

Désignation de l'entreprise		Service de Remplacement Cantal			
		Exercice N	Exercice N - 1		
		1	2		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 048,98	40 551,33	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	128,01		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 176,99	40 551,33	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	2 000,54	847,05	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 000,54	847,05	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-823,55	39 704,28	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	702,00	702,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 260 790,89	1 235 125,65	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 227 881,67	1 154 920,75	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	32 909,22	80 204,90	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	168,98	224,76
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 000,54	847,05	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.P.)				
	(9) Dont transfert de charges				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

GRUPE INNOVANCE

Cabinet BOUSQUET & Associés
 Expertise comptable - Audit - Conseil
 3, rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 85
 E-mail : accueil@innovance.fr

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL
31/12/2014

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte d'exploitation
- l'annexe

GRUPE INNOLIANCE
Cabinet BOUSQUET & Associés
Expertise comptable - Audit - Conseil
3, rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innollance.fr

2- Règles et méthodes comptables

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03.

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie des mesures de simplification et donc de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

⇒ **Dérogation**

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.

3- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081	824	293	1 612
Immobilisations corporelles	7 755	1 579		9 334
TOTAL	8 836	2 403	293	10 946

4- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081	421	293	1 209
Immobilisations corporelles	980	2 871		3 851
TOTAL	2 061	3 292	293	5 060

5- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	3 448	0	2 144	1 304
Provision dépréciations créances		0		
TOTAL	3 448	0	2 144	1 304

6- Etat des créances et des dettes

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	239 295	239 295	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 482	46 482
Autres	95 498	95 498	Dettes financières	0	0
			Dettes fiscales et sociales	105 719	105 719
			Autres dettes	9 502	9 502
TOTAL	334 793	334 793	TOTAL	161 703	161 703

7- Tableaux de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	1 158			1 158
Report a nouveau	280 788	80223	0	360 993
Résultat comptable de l'exercice				32 909

GRUPE INNOLIANCE
Cabinet **BOUSQUET & Associés**
Expertise comptable - Audit - Conseil
11 Novembre - 15000 AGRILLAC
04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
e-mail : accueil@innoliance.fr

8- Produits à recevoir : 84 556.82 €

Subvention à recevoir :

JA 15	2014	4 900 €
CONSEIL GENERAL	2014	32 500 €
CHAMBRE AGRICULTURE	2014	6 000 €
CAS DAR	2014	6 205.80 €
ATEC 2013	2013	300 €
ATEC 2014	2014	24 591.50 €
MANDAT SYNDICAL	2014	4 882.50 €
FAFSEA	2014	5 177.02 €

9- Créances à recevoir

Néant

10- Charges constatées d'avance

Néant

11- Produits constatés d'avance

12 € Cotisations contrat Service de Remplacement.

12- Détail des fournisseurs et comptes rattachés

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 8 515.30 €

RC GONTHIER	76 €
RC DU MEYNIEL	76 €
RC PATIENT	76 €
RC DE L'ESPERANCE	76 €
RC GAEC DE REILHAC	76 €
COTISATION SR AUVERGNE	10 €
AVANCE DE TRESORERIE SRA	473 €
HONORAIRES CAC BOUSQUET	5442 €
FRAIS JMC	206.10 €
FRAIS CC	64 €
ODIT FDSEA 2014	1872.01 €
PUBLICATIONS JO	50 €
SFR	18.19 €

GROUPE INNOLIANCE
Cabinet BOUSQUET & Associés
Expertise comptable - Audit - Conseil
3, rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innoliance.fr

13- Détail des dettes fiscales et sociales : 105 719.32 €

. Rémunérations nettes 12/2014	51 515.14 €
. Congés Payés	5 795.40 €
. charges MSA	41 403.40 €
. Charges sociales congés payés	1 970.43 €
. cotisations FAFSEA	8 358.95 €
. Autres charges a payer	-3 324 €

14- Informations concernant les contributions volontaires

Indemnisation des responsables locaux :

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû
ALLANCHE	683.5	1,00 €	683.5 €
SAIGNES	32.5	1,00 €	32.5 €
SERVICE DE REMPLACEMENT	3404	0,23 €	782.92 €
AURILLAC	1070	1,00 €	1070 €
LAROQUEBROU	483	1,00 €	483 €
MONTALVY	245	1,00 €	245 €
MAURS	445	1,00 €	445 €
MAURIAC	318.5	1,00 €	318.5€
PIERREFORT	204	1,00 €	204 €
ST-LOUR	2003.5	1,00 €	2003.5 €
Total	8889		6267.92 €

15- Tableau d'évolution des effectifs

Effectifs	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CDI temps plein	1	2	2	2	3	5
CDI Intermittent	1	13	12	10	8	10
CDD tps partiel	1	1	1	1	0	0
CDD MI TEMPS	1	0	0	0	0	0
CDD	108	107	87	83	121	94
TOTAL en ETP	37	35	32	31	31.9	34.8
Nbre d'heures	65 699h	63 909 h	58 570 h	54 806 h	59 880 h	63 337 h

16- Prime de fin de carrière

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est en âge de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Aucun des salariés du Service de Remplacement n'a 5 ans d'ancienneté, il n'y a donc aucun engagement en matière d'IDR .

GROUPE INNOLIANCE
Cabinet BOUSQUET & Associés
Expertise comptable - Audit - Conseil
3, rue du 11 Novembre - 15000 AURILLAC
Téi. 04 71 64 94 94 - Fax 04 71 64 18 65
E-mail : accueil@innollance.fr

Commissaires aux comptes :

Sabrina BADUEL GINIOUX
sbaduel@innoliance.fr
1100088968

Catherine DELPUECH-GALERY
cdelpuech@innoliance.fr
81000190

Christophe BERTRAND
cbertrand@innoliance.fr
1100016872

Collaboratrices audit :

Catherine BERTRAND
Claire GINEZ

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale annuelle du 13 Mai 2015

Exercice : du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014

Cabinet

BOUSQUET & Associés

INNOLIANCÉ
PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

3, rue du 11 Novembre

15000 AURILLAC

Tél : 04.71.64.94.94

Fax : 04.71.64.04.09

accueil@innoliance.fr

SARL au capital de 96940 €

RCS d'Aurillac343998530000 53

APE 6420Z 1109127987



Cabinet BOUSQUET & Associés : 3, rue du 11 novembre 15000 AURILLAC
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

N° d'inscription : 4100027092 - Mail : accueil@innoliance.fr

Membre du groupement France Défi

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2014

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application des dispositions de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

1) Avec les Jeunes Agriculteurs Cantal :

* Nature et objet : Facturation de mise à disposition de personnel par les Jeunes Agriculteurs Cantal au Service de Remplacement Cantal

Incidence financière sur l'exercice : 36 268.63€

* Nature et objet : Subvention 2014 accordée par les Jeunes Agriculteurs Cantal pour le Service de Remplacement Cantal

Incidence financière sur l'exercice : 4 900€

2) Avec la F.D.S.E.A.

* Nature et Objet : Facturation d'un audit social concernant l'exercice 2014

Incidence financière sur l'exercice : 1 872,01€

* Nature et objet : Subvention 2014 accordée par le F.D.S.E.A pour le Service de Remplacement Cantal
Incidence financière sur l'exercice : 2 150€

3) Avec Agri Emploi 15

Nature et Objet : Facturation d'un accompagnement social-facture par Agri Emploi 15 au Service de Remplacement Cantal pour l'exercice 2014
Incidence financière sur l'exercice : 1 436,40€

4) Avec le Crédit Agricole Centre France

Nature et Objet : Convention de partenariat 2014
Incidence financière sur l'exercice : 24 000€

5) Avec Groupama

Nature et Objet : Convention de partenariat 2014
Incidence financière sur l'exercice : 1 500€

6) Avec la Chambre d'Agriculture

Nature et Objet : Subvention 2014 accordée par la Chambre d'Agriculture pour le Service de Remplacement Cantal
Incidence financière sur l'exercice : 12 000€

Fait à Aurillac, le 29 Avril 2015

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés



Christophe BERTRAND
Commissaire aux comptes associé